

**Compte rendu de réunion**  
**du comité de suivi des rythmes scolaires**  
**22 Juin 2015**

Personnes présentes :

Mme Louchart Maire-adjoint aux affaires scolaires, Mme Baquier coordinatrice TAP, Mme Chagnault FCPE, Mme Cordier PEEP, Mme Espinat directrice de l'école de la Barantonnerie, Mme Le Costaouëc directrice de l'école des Platanes, Mme Neveu directrice de l'école du Pont-Marquant, Mr Elwood coordinateur Enfance-Jeunesse.

Personnes excusées: Mme Deschamps Maire, Mme Henry Groupement de parents, Mr Mourgues, IEN, Mr Redjala, DDCS.

Personnes absentes: Mme Ollivier CAF., M.Brault DGS

Secrétaire de séance ; M.Elwood

Mme Louchart commence la réunion:

« Nous ne reprendrons pas le bilan de cette année qui a déjà été fait.

Nous avons reçu l'accord rectifié de l'éducation nationale. Le précédent comportait des erreurs sur les horaires. Il stipule que notre demande est acceptée et est valable pour les 3 prochaines années scolaires.

Je laisse Sylvie vous faire une présentation du dispositif qui sera mis en place à partir de septembre 2015."

Mme Baquier:

"Comme vous le savez, les élémentaires auront donc un après-midi complet de TAP (mardi pour les Platanes et jeudi pour la Barantonnerie) et les maternels finiront à 15h le lundi et le vendredi.

Nous allons faire en sorte, grâce à cette mise en place, de soulager les effectifs présents au sein des écoles durant ces après-midis. Les cp-ce1 seront transférés à l'ALSH en 2 voyages. Le premier aura lieu vers 13h20, et le deuxième après 13h30, permettant ainsi aux enfants ayant mangé chez eux d'être revenus à l'école. Les ce2 seront peut-être partiellement emmenés à l'ALSH en fonction des effectifs. Des groupes pourront aussi utiliser le gymnase.

Avec cette configuration, nous n'aurons pas besoin d'occuper de salles de classe.

Aux Platanes nous utiliserons la salle périscolaire, la salle lavande, la bibliothèque et la grande salle à l'étage.

A la Barantonnerie nous prendrons la salle périscolaire et les deux anciennes salles de cantine.

L'après-midi consistera en un accueil des enfants avec un temps de jeux libres et d'activités informelles jusqu'à environ 14h15. La présentation des activités aura lieu à ce moment-là et non plus pendant la cantine, les enfants seront donc tous présents. Puis les activités débiteront. Les parents auront la possibilité de venir chercher leurs enfants de manière échelonnée à partir de 16h. Dans un premier temps, tous les enfants seront récupérés par leurs parents à l'école. Dans un deuxième temps, nous essaierons de garder à l'ALSH les enfants inscrits en périscolaire afin de limiter les allées-venues.

Pour ce qui est des maternels, les enfants de moyenne et grande sections inscrits régulièrement en périscolaire iront à l'ALSH et y resteront jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher sur place."

Mme Louchart précise:

"Il est bien clair que nous n'allons pas avoir plus d'activités sur l'après-midi car le but est que les enfants se détendent, se reposent et éventuellement puissent ne rien faire..."

Mme Espinat:

"Il va falloir que les parents fassent preuve de rigueur dans leur gestion des inscriptions de leurs enfants. Il va falloir leur expliquer qu'il ne faut pas contacter l'école pour informer de l'absence de leurs enfants aux TAP. C'est bien le service scolaire qu'il faudra contacter."

Mme Baquier:

"D'autant qu'ils peuvent envoyer des mails. Maintenant que j'ai un ordinateur portable, il me suffit d'avoir les codes wifi des écoles et je pourrai les consulter. Le service scolaire me transfère systématiquement tous les mails des parents."

En ce qui concerne les intervenants sportifs (Patrick Lozach' et Sigrid Jautard), il va y avoir un changement. Ils vont proposer une activité sportive aux enfants des Platanes mais pas à ceux de la Barantonnerie, car cette année les enfants de cette école n'ont pas montré d'intérêt pour le sport. S'il y avait une demande, nous pourrions remettre cette activité en place après les vacances de la Toussaint. Le fait qu'il n'y ait pas de sport sera compensé par les activités de types jeux collectifs en intérieur ou extérieur qui ont déjà eu du succès cette année.

Mme Louchart :

Plusieurs associations vont proposer des activités hors TAP. A ce jour, il y a la danse, le tennis et l'équitation. Les deux dernières associations garderont les enfants tout l'après-midi. Nous n'avons pas encore les horaires proposés par la danse. Nous faciliterons l'accès des enfants à cette activité tout en nous assurant d'avoir des listes et des horaires très précis afin de ne pas avoir de soucis d'assurances et de transferts de responsabilités.

Les écoles n'ayant pas le droit de faire de publicité pour les associations qui font payer aux familles leurs activités, l'ALSH, la Mairie et les fédérations de parents diffuseront ces informations.

Les intervenants TAP qui ont assuré l'Anglais et les arts graphiques cette année seront présents sur l'après-midi entier (sous réserve) afin de mieux être intégrés au sein des équipes d'animation."

Mme Chagnault:

"Les enfants des deux sites auront-ils accès aux mêmes activités?"

Mme Baquier:

"Il y aura de tout pour tout le monde mais il n'auront pas nécessairement exactement les mêmes activités. Certaines activités prévues ne conviennent pas à tous les âges. Des activités manuelles, physiques et d'expression seront proposées à tous pour que les enfants puissent faire quelque chose qui leur plait.

D'ailleurs, je précise qu'il y aura un lien plus important avec l'AJP (Accueil jeunes du Perray). Les deux animateurs de la structure seront présents les après-midis pour assurer leurs activités avec les cm2. Il y aura donc une passerelle vers l'AJP sur les deux écoles, l'après-midi entier."

Mme Le Costaouëc:

"Y aura-t-il possibilité pour les enfants de partir à 13h30?"

Mme Baquier:

"Oui, les enfants auront comme possibilités:

- Déjeuner à la cantine et rester au TAP.
- Déjeuner à la cantine et partir à 13h20.
- Déjeuner chez eux et revenir au TAP.
- Déjeuner chez eux et ne pas revenir au TAP.

Les inscriptions des enfants se feront pour chaque période entre deux vacances scolaires. Mais nous garderons une souplesse qui permettra de ne pas mettre de bâtons dans les roues des associations qui fonctionnent parfois au trimestre.

Nous sommes actuellement en attente du retour des listes d'enfants inscrits dans les associations."

Mme Chagnault:

"Et si des familles veulent changer après le forum des associations?"

Mme Baquier:

"Nous accepterons les changements."

Mme Neveu:

"Avez-vous les fiches d'urgence sur toutes les écoles?"

Mme Baquier:

"Oui, les animateurs des TAP ont ce qu'il faut à leur disposition"

Mme Louchart:

"L'école maternelle doit demander à l'inspection ce qu'il en est de l'horaire précis de sortie des enfants. La lettre de l'Éducation Nationale stipule 15h00. Si les enfants doivent sortir à 14h55 cela peut poser des problèmes de responsabilité."

Mme Neveu va voir avec l'IEN pour obtenir une réponse écrite.